

# APPEL À CANDIDATURES

Mise à disposition de 1,3 ha pour un projet  
d'agriculture biologique à Fresnes-sur-Escout

**Échéance des candidatures : 15 octobre 2026**



## CONTEXTE :

### **Un projet au cœur de “l’Archipel nourricier” de Fresnes-sur-Escout**

Ce projet agricole s’inscrit dans la dynamique de l’« Archipel nourricier » portée par la commune et animée par le CCAS, dont l’ambition est de reconnecter les habitants à une alimentation locale, saine et durable.

À travers un réseau d’initiatives déjà engagées sur le territoire : 1.5 hectare de jardins partagés, un verger communal éclaté, des ateliers cuisine et jardinage, des actions de sensibilisation, des temps conviviaux autour de l’alimentation.

La commune souhaite faire émerger une activité maraîchère en agriculture biologique pleinement intégrée à la vie locale. Les parcelles proposées sont situées à proximité immédiate du centre ville et d’une superficie totale de 1,3 hectares. L’existence d’une réserve foncière ouvre la possibilité d’un agrandissement par la suite.

Proche de Valenciennes et de plusieurs zones d’activités dynamiques du Valenciennois, Fresnes-sur-Escout offre également un potentiel intéressant de débouchés commerciaux, aussi bien auprès des habitants que des salariés du territoire.

Le ou la futur.e maraîcher.ère pourra ainsi bénéficier d’un environnement favorable, d’un ancrage territorial fort et d’opportunités concrètes pour développer des liens avec les habitants, valoriser sa production en circuit court sur le territoire et participer à une dynamique collective innovante et porteuse de sens.

Le ou la porteur.euse de projet pourra également s’appuyer sur un réseau local engagé et bénéficier d’un accompagnement facilitant son intégration et le développement de son activité sur le territoire.

Le projet en vidéo :

<https://drive.google.com/file/d/1paiW5T5sxlxGVGY5lbr5CkCCcLsyZ5I/view>

## PRÉSENTATION DES PARCELLES

**Localisation** : Les parcelles se situent à proximité du centre-ville de Fresnes-sur-Escaut. Elles sont accessibles depuis la voie verte, en retrait des habitations et légèrement isolées.

**Zonage urbanistique** : Zone naturelle (N), en évolution vers une zone agricole Coeur de nature (Acn ) au PLUi de Valenciennes Métropole.

**Nature des parcelles** : Prairies permanentes non déclarées à la PAC jusqu'à ce jour. La commune portera une attention particulière à la dimension environnementale du projet.

**Labellisation AB** : Pas actuellement. Néanmoins, le dernier apport d'engrais datant d'il y a plus de 3 ans, il ne devrait pas y avoir de délai de conversion en Agriculture Biologique.

*A noter qu'une réserve foncière (1.5ha) existe pour le développement du projet d'archipel nourricier.*

**Références cadastrales, propriétaires et mise à disposition :**



Non compris  
dans le lot.  
Sous réserve  
d'un accord avec  
le propriétaire

Propriété commune : 1,1508 ha  
Propriétaires privés : 0,1034 ha } TOTAL : 1,2542 ha

La commune de Fresnes-sur-Escaut proposera ses parcelles en commodat ou bail rural environnemental, au mieux de l'intérêt des parties. La commune est en contact avec les propriétaires des 3 parcelles AH 144, 145 et 148.

## AMÉNAGEMENTS

**Eau d'irrigation** : Il n'y a ni puits, ni forage sur la parcelle. La commune prendra en charge l'étude de réalisation du forage et, sous réserve d'autorisation par la DDTM, le forage. La pompe sera à la charge de la personne qui s'installera.

**Eau potable** : La parcelle n'est pas reliée à l'eau potable. Cet aménagement sera à la charge de la personne qui s'installera si nécessaire.

**Electricité** : La parcelle n'est pas raccordée au réseau électrique. La commune se chargera de sa viabilisation.

**Bâtiment** : Pas de bâtiment sur les parcelles. Le PLUi, actuellement en cours de modification, autorisera la construction de bâtiments agricoles.

**Clôtures** : Les parcelles sont partiellement clôturées (ex : barbelés, portails d'accès, barrières naturelles...). La commune assurera la clôture de l'intégralité des parcelles à l'arrivée du futur occupant selon les besoins de la personne qui s'installera.

## QUALITÉ AGRONOMIQUE

Un diagnostic parcellaire des potentialités à l'agriculture biologique, comprenant un diagnostic agronomique, a été réalisé par Bio en Hauts-de-France et Terre de Liens. Il est disponible sur demande auprès de Marie WOILLEZ ([m.woillez@terredeliens.org](mailto:m.woillez@terredeliens.org)) et / ou Valentin DUBOIS ([v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr)).

## LOGEMENT

Le PLUi actuel ne permet pas l'installation d'une habitation sur le site d'exploitation. Toutefois, le CCAS de Fresnes-sur-Escaut accompagnera le ou la porteur-euse de projet dans ses démarches de recherche et d'accès à un logement social sur la commune ou à proximité.

## COMMERCIALISATION

Fresnes-sur-Escaut se trouve à 12 km de Valenciennes (43 000 hab) et de plusieurs zones d'activités dynamiques du Valenciennois, la ville offre également un potentiel intéressant de débouchés commerciaux, aussi bien auprès des habitants que des salariés du territoire.

## PROJETS ATTENDUS

La commune de Fresnes-sur-Escaut souhaite mettre ces parcelles à disposition d'une personne s'installant, ou confortant son activité, en **maraîchage biologique**. Les caractéristiques de la parcelles permettraient de compléter cette activité par des **fleurs coupées, Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, petit élevage complémentaire ...**

La commune portera une attention particulière aux projets qui **commercialiseront une partie de leur production sur la commune** et qui chercheront à construire un **lien avec les habitants**.

## SELECTION DES CANDIDATURES

Le comité de sélection priorisera les projets selon les critères suivants :

- viabilité technique et économique du projet ;
- production en maraîchage biologique ;
- insertion locale (commercialisation, propositions pour créer du lien avec les habitants, etc.)
- formation et expérience agricole (salariat, stages, woofing, etc.)

## COMMENT CANDIDATER ?

Vous êtes invité.e à **manifestez votre intérêt dès que possible** afin que nous vous communiquions la date de visite collective du site, à laquelle votre participation est vivement conseillée.

Pour faire acte de candidature, envoyez par mail avant le **15 octobre 2026** votre dossier complet à Valentin Dubois (v.dubois@bio-hdf.fr), Marie Woillez (m.woillez@terredeliens.org) et Cécile Catalano (ccatalano@fresnes-sur-escaut.fr) en précisant l'objet : "Réponse à l'AAC maraîchage biologique Fresnes".

Votre dossier devra comprendre :

- Un document précisant :
  - Nom, prénom, numéro de téléphone, mail, date de naissance, commune de résidence
  - Diplôme agricole (Non / Oui : obtenu ou en cours)
  - Etudes et formations. Indiquez les cursus agricoles et non agricoles mais également les formations courtes et non diplômantes, celles en cours ou en projet.
  - Situation professionnelle actuelle
  - Parcours personnel et professionnel en lien avec le projet
  - Description du projet
  - Modalités de commercialisation envisagées
  - Contacts et démarches entreprises auprès des structures accompagnant l'installation et les projets agricoles
  - Motivation vis-à-vis de cet appel à candidature
- Documents complémentaires : CV, description approfondie du projet, éléments technico-économiques, etc.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fresnes-sur-Escout lance un appel à candidatures pour accueillir un·e maraîcher·ère bio en cœur de ville

#### Fresnes-sur-Escout lance un appel à candidatures pour accueillir un·e maraîcher·ère bio en cœur de ville

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une alimentation durable et de la transition écologique, la Ville de Fresnes-sur-Escout lance un appel à candidatures afin d'accompagner l'installation d'un·e maraîcher·ère biologique sur un terrain de 1,3 hectare situé à proximité immédiate du centre-ville.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'Archipel nourricier, démarche portée par la commune et animée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce projet rassemble déjà de nombreuses actions locales autour de l'alimentation : jardins partagés, verger communal éclaté, ateliers cuisine, animations de sensibilisation et actions solidaires.

L'objectif est aujourd'hui de renforcer cette dynamique en permettant à un porteur ou une porteuse de projet agricole de développer une activité productive au plus près des habitant·es.

#### Un projet agricole de proximité

Les parcelles proposées sont destinées à une personne en cours d'installation ou souhaitant développer une activité existante en maraîchage biologique. Le site offre également des perspectives pour des productions complémentaires telles que les fleurs coupées, les plantes aromatiques et médicinales ou encore certaines formes de petit élevage.

La commune souhaite favoriser un projet ancré dans son territoire, créateur de lien social et participant au développement des circuits courts.

Une attention particulière sera portée aux candidatures proposant :

- Une commercialisation locale d'une partie de la production ;
- Des actions favorisant les échanges avec les habitant·es ;
- Une démarche respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles.

Selon le profil du ou de la candidat·e retenu·e, les terrains pourront être mis à disposition dans le cadre d'un commodat ou d'un bail rural environnemental.

À travers cet appel à candidatures, Fresnes-sur-Escout affirme sa volonté de soutenir une agriculture locale, durable et accessible à toutes et tous, tout en contribuant au dynamisme économique et social du territoire.

**Les personnes intéressées peuvent contacter la Ville de Fresnes-sur-Escout pour obtenir le dossier complet de candidature et les modalités de dépôt.**

# COMMENT CANDIDATER

## Pour candidater :

1. Manifestez votre intérêt dès que possible pour être informé des visites collectives du site (fortement recommandées).
2. Envoyez **avant le 15 octobre 2026** votre **dossier complet** par mail à :
  - **Cécile Catalano** ([ccatalano@fresnes-sur-escaut.fr](mailto:ccatalano@fresnes-sur-escaut.fr))
  - **Marie WOILLET** ([m.woillez@terredeliens.org](mailto:m.woillez@terredeliens.org))
  - **Valentin Dubois** ([v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr))
3. ➡ Objet du mail : *Réponse à l'AAC maraîchage biologique Fresnes*

## Votre dossier devra comprendre :

- Nom, prénom, contact, commune de résidence, date de naissance
- Diplômes agricoles (obtenus, en cours)
- Formations suivies (courtes ou longues, agricoles ou non)
- Situation professionnelle actuelle
- Parcours en lien avec le projet agricole
- Description du projet (production, techniques, objectifs)
- Modalités de commercialisation
- Motivation et démarches d'accompagnement engagées
- **Documents complémentaires** : CV, présentation détaillée du projet, éléments technico-économiques...

## CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Un comité d'examen des candidatures étudiera les projets selon les critères suivants :

- Viabilité technique et économique du projet,
- Engagement en agriculture biologique,
- Insertion locale (circuits courts, lien avec la population),
- Formation et expérience agricole (salarial, stages, woofing, etc.).

## EN SAVOIR PLUS

Un **diagnostic parcellaire et agronomique**, réalisé par **Bio en Hauts-de-France** et **Terre de Liens**, est disponible sur simple demande auprès des contacts mentionnés.

---

## UN PROJET SOUTENU PAR DES PARTENAIRES ENGAGES

Ce projet mené par la Ville est accompagné par **Bio en Hauts-de-France**, le **Parc naturel régional Scarpe-Escout**, et **Terre de Liens**, dans une volonté commune de faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projet, et de favoriser une alimentation locale, saine et durable.